Championnat de l'Hérault des Collèges 2022 Règlement Intérieur



1. Organisation

Le championnat départemental des collèges 2022 est organisé sous l'égide du Comité Départemental du Jeu d'Échecs de l'Hérault (**CDJE34**) par le club de l'Échiquier Brissagol le samedi 12 février 2022.

2. Déroulement

Le championnat est réservé aux collégiens scolarisés dans les collèges de l'Hérault, soit les élèves de la 6^e à la 3^e. Il se déroulera sous la forme d'un championnat individuel.

Le tournoi est homologué par la Fédération Française des Échecs, **une licence (A ou B) est donc obligatoire**. Les inscriptions se feront préalablement à la date du 9 février 2022. Aucune inscription sur place n'est possible. L'inscription est gratuite.

Le tournoi aura lieu à la Salle des Rencontres de Brissac, 34190 Brissac. Il se jouera en 6 rondes à la cadence Fischer de **12mn+3s/cp**.

Le pointage se fera entre 10:00 et 10:45, 1ère **ronde à 11:00**. Les joueurs qui n'auront pas pointé à 10:45 seront appariés à la 2^e ronde avec 0 point.

Les rondes suivantes seront à 11:50, 13:30, 14:20, 15:10 et 16:00. La remise des prix se tiendra aux alentours de 17:30.

Les règles appliquées sont celles de la FIDE (applicables au 1^{er} janvier 2022), et plus particulièrement l'annexe A pour les parties rapides dont l'article A.4.

3. Appariements et classements

Les appariements seront effectués au Système Suisse intégral (règles C04 FIDE), assistés par ordinateur avec le logiciel PAPI 3.3.6. Les joueurs n'ayant aucun classement Elo au début du tournoi recevront un classement estimé en fonction de leur catégorie d'âge.

Le **classement individuel** s'effectue en fonction du nombre de points de partie (gain : 1 point, partie nulle : 0,5 point, défaite : 0 point). Le départage entre es ex-æquo est obtenu, dans l'ordre, par le Buchholz, puis par le cumulatif, et enfin par le nombre de victoires.

Le **classement par équipes** se fait par addition des points des 8 joueurs les mieux classés de chaque collège (dont au moins 2 garçons et 2 filles). Le départage entre les ex-æquo se fera en premier lieu en fonction des résultats des 9^e puis 10^e joueurs si les deux collèges présentent au moins 9 ou 10 joueurs, puis favorisera en second lieu l'équipe la plus jeune.

Lors de la remise des prix, des trophées seront remis à titre individuel et collectif.

4. Qualification pour la phase académique

Tous les établissements présentant une équipe complète, soit au moins 8 joueurs dont 2 garçons et 2 filles, seront qualifiés pour la phase académique.

5. Forfaits

On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. Un joueur apparié arrivant devant l'échiquier plus de **5 minutes** après le lancement de la ronde est considéré comme forfait.

6. Rappels

Tout appareil électronique (téléphone portable, montre connectée, etc.)
doit être éteint et rangé sous peine de la perte de la partie en cas de
sonnerie.

- Tout joueur se doit d'adopter une attitude convenable et de respecter son adversaire.
- Les analyses et les blitz sont interdits dans la salle de jeu.
- Éviter toute discussion pouvant prêter à confusion durant les parties.
- L'aire de jeu est exclusivement réservée aux joueurs, arbitres et officiels.
- Les joueurs ayant terminé les parties seront considérés comme des spectateurs, et devront quitter l'aire de jeu.
- Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement ou une sanction.

7. Réglementation sanitaire

L'accès à la Salle des Rencontres est strictement conditionnée à la présentation d'un pass sanitaire pour toute personne de plus de 12 ans et d'un pass vaccinal pour toute personne de plus de 16 ans.

Le port du masque est obligatoire pour toute personne de plus de 6 ans dans l'enceinte de la Salle des Rencontres et notamment durant les parties.

8. Arbitrage

L'arbitrage du tournoi est assuré par Manuel FOSSELLA (AFO2) et son adjoint Raphaël LONG (AFC).

Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur.

L'arbitre principal

Manuel FOSSELLA (AFO2)

L'organisateur

Nathalie RABOU

(Présidente de l'Échiquier Brissagol)